



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mortalité dans les services de réanimation

Question écrite n° 29413

Texte de la question

M. José Evrard attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la mortalité des hôpitaux. Un médecin réanimateur de La Pitié-Salpêtrière dans l'entretien à un journal du soir, du 26 avril 2020, annonce que dans son service de réanimation, le taux de « mortalité sera très vraisemblablement entre 30 % et 40 %. C'est un chiffre énorme » qui tranche avec la communication du directeur de la santé du ministère dix jours plus tôt, le 17 avril 2020, donnant, lui, un taux de mortalité de 10 %. Dans la mesure où il est confirmé, comment un tel écart peut-il exister ? On parle ici d'hécatombes. La parole du ministère a déjà perdu toute crédibilité à propos de la protection des personnels hospitaliers et des pénuries d'équipements pour la population. Il faudra panser beaucoup de plaies et engager beaucoup de réformes avant que revienne la confiance des Français envers leur système de santé. L'écart constaté amène à s'interroger sur le processus qui amène les patients en réanimation. Sont-ce des malades qui arrivent dans le pire des états à l'hôpital, comment cela est possible ? Ou sont-ce des malades qui, passés par les admissions, en urgence ou pas, puis par les soins intensifs, se retrouvent en réanimation ? Auquel cas, il faudrait se demander ce qui s'est passé dans l'intervalle. Les médias audiovisuels, en particulier les chaînes en continu, ont accordé des temps d'antenne conséquents aux médecins critiques du professeur Didier Raoult. Ce praticien, qui a le mérite de porter à la connaissance de tous sa méthode de soins et ses résultats chiffrés, s'est vu malmené par des confrères, issus pour la plupart de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, qui, eux, en revanche, n'ont pas, ou peu, présenté leur méthode, ni le nombre de guérisons afférentes. Ce qui donnait le sentiment qu'ils étaient soutenus par leur hiérarchie ministérielle dans la mesure où celle-là ne demandait officiellement aucun compte à ceux-ci. Or, apprendre plus d'un mois après le branle-bas général, qui a conduit au confinement de toute la population, que la mortalité est de 3 à 4 fois supérieure à celle annoncée officiellement, jour après jour, dans un grand hôpital parisien a de quoi inquiéter. Il est admis que le jour d'après l'épidémie ne sera pas comme avant. Il convient d'en accepter l'augure, néanmoins la clarté sur l'affaire en question se doit d'être très rapide. Il lui demande la vérité des chiffres de mortalité des malades du coronavirus par hôpitaux et par Ehpad et comment se répartit cette mortalité sur le territoire.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29413

Rubrique : Mort et décès

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2020](#), page 3348

Question retirée le : 18 janvier 2022 (Fin de mandat)